

SYNTHÈSE

cabozantinib

CABOMETYX 20 mg, 40 mg, et 60 mg,

comprimés pelliculés

Nouvelle indication

Adopté par la Commission de la transparence le 9 novembre 2022

- **Cancer de la thyroïde**
- **Secteurs : Ville et Hôpital**

L'essentiel

Avis favorable au remboursement en monothérapie dans le traitement des patients adultes atteints de carcinome thyroïdien différencié (CTD) localement avancé ou métastatique, réfractaire ou non éligible à l'iode radioactif (IRA) et progressif pendant ou après un traitement systémique antérieur.

Quel progrès ?

Un progrès thérapeutique dans la prise en charge des patients adultes atteints de carcinome thyroïdien différencié (CTD) localement avancé ou métastatique, réfractaire ou non éligible à l'iode radioactif (IRA) et progressif pendant ou après un traitement systémique antérieur.

Quelle place dans la stratégie thérapeutique ?

En cas de cancer de la thyroïde différencié localement avancé ou métastatique, non opérable et insensible au traitement par iode radioactif, l'indication d'un traitement systémique peut être discutée en présence d'une maladie avec métastases volumineuses et progressive.

En 2014, le NEXAVAR (sorafénib), a obtenu une AMM européenne dans le traitement des patients adultes atteints de carcinome thyroïdien différencié (papillaire, folliculaire, à cellules de Hürthle) localement avancé ou métastatique, réfractaire à l'iode radioactif (IRA) et progressif, puis ce fut un an plus tard le LENVIMA (lenvatinib) dans cette même indication.

Les dernières recommandations américaines du NCCN de 2022^{Erreur ! Signet non défini.} proposent le CABOMETYX (cabozantinib) après progression avec un traitement par LENVIMA (lenvatinib) et/ou NEXAVAR (sorafénib) pour les formes agressives et/ou symptomatiques (catégorie 1), et les recommandations européennes de l'ESMO de 2022 considèrent de la même façon, que le cabozantinib est une option thérapeutique chez les patients avec un cancer différencié

avancé/métastatique, réfractaires à l'iode radioactif et en progression et/ou symptomatique, après un traitement antérieur par IMK avec lenvatinib ou sorafenib (catégorie [I, A]).

Place du médicament

CABOMETRYX (cabozantinib) est un traitement de deuxième ligne et plus des patients adultes atteints de carcinome thyroïdien différencié (CTD) localement avancé ou métastatique, réfractaire ou non éligible à l'iode radioactif (IRA) et progressif pendant ou après un traitement systémique antérieur.

Recommandation particulière

La Commission souligne la nécessité d'une validation de la prescription de CABOMETRYX (cabozantinib) par des centres de compétences ou lors d'une réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) incluant un oncologue ou un médecin expérimenté dans la prise en charge du cancer différencié de la thyroïde (endocrinologue).